HM FORMATION

Programme de formation

Comptabilité et gestion d'entreprise

Domaine : Comptabilité - Gestion

Durée : 35h

Objectifs :

- Etre capable de comprendre les notions de bases en comptabilité générale.
- Savoir comment est traiter et comptabiliser la TVA. Son calcul etc..
- Savoir traiter les acquisitions et sorties d'immobilisations.
- Savoir comptabiliser et valider les opérations courantes d'achats, ventes et trésorerie.
- Avoir une vision des taxes et cotisations à payer d'une entreprise (fiscales, sociales etc..)

Pré-requis :

- Une très bonne connexion internet est requise pour le format distanciel synchrone
- Connaissances du monde de l'entreprise.

Public : Toute personne souhaitant s'initier à la gestion et comptabilité d'entreprise de droit privé.

Modalités techniques, pédagogique et d'encadrement :

En format présentiel :
Salle équipée avec video-projecteur (ou TV) et paperboard. Connexion WIFI.
Ordinateur portable pour chaque participant. Le stagiaire pourra amener le sien si il le souhaite.
En cas de formation intra-entreprise, les moyens techniques décrits ci-dessus doivent représenter une référence idéale.

En format distanciel : synchrone avec le formateur via Zoom ou outil équivalent (télé-présentiel).

Approche pédagogie : transfert de compétences méthodologiques, cas d'applications pratiques.
Alternance de théorie et d'exercices pratiques tenant compte de l'expérience, du contexte et de la réalité du travail permettant la compréhension des notions théoriques.
Cas d'applications sur entreprise exemple
Tests, qcm et exercices
Support de formation remis au participant

Modalités d'évaluation des connaissances : Exercices pratiques, QCM et/ou test complété par une auto-évaluation des acquis par le stagiaire.

Modalité d'évaluation de l'appréciation des participants : Fiche d'évaluation à chaud à l'issue de la formation. Et à froid plusieurs mois après la formation pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle.

Modalité de suivi de l'action de formation : Feuille d'émargement co-signée par demi-journée ou séance de formation.

Détail du programme :

POSITIONNER LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

- Définir le rôle et les objectifs de la comptabilité générale.
- Le cadre réglementaire de la comptabilité et le lien avec la fiscalité.

S'APPROPRIER LA LOGIQUE COMPTABLE

- Découvrir le bilan :
  - du patrimoine au bilan ;
  - les postes de l'actif et du passif ;
  - les mouvements dans le bilan.
- Décrire l'activité de l'entreprise :
  - le compte de résultat ;
  - la notion de période ;
  - le lien entre bilan et compte de résultat ;
  - les postes du compte de résultat.

CONTRÔLER ET COMPTABILISER LES FACTURES D'ACHAT

- La facture : mentions obligatoires et modalités de transmission.
- Contrôler la conformité des factures.
- Comptabiliser et valider les imputations comptables.
- Traiter les fais accessoires sur achat.
- La comptabilisation des avoirs.
- Les opérations en devises.
- Les écritures de régularisation des achats :
  - Factures à recevoir ;
  - Charges constatées d'avance.

MAÎTRISER LES RÈGLES ET ENREGISTRER LA TVA

- Le mécanisme de la TVA.
- La TVA sur les débits et sur les encaissements.
- Comptabiliser :
  - TVA déductible ;
  - TVA collectée ;
  - opérations autoliquidées ;
  - TVA à payer.
- Contrôler ses comptes de TVA avec la déclaration.

CONTRÔLER ET COMPTABILISER LES FACTURES DE VENTES

- Enregistrer les opérations de vente.
- Les opérations en devises.
- Comptabilisation des impayés.
- Les écritures de régularisation des ventes :
  - Factures à établir ;
  - Produits constatés d'avance.

TRAITER LES OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE

- Le traitement des encaissements et décaissements.
- Les effets de commerce, les impayés.

- Les prêts et les emprunts.
- Les valeurs mobilières de placement.

COMPTABILISER LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

- Définition d'une immobilisation.
- Le coût d'acquisition ou de production d'une immobilisation.
- La comptabilisation des acquisitions.
- Les dépenses d'entretien et réparation : distinction entre charge et immobilisation.
- Les mises au rebut et les cessions.

IMPÔTS, TAXES ET SALAIRES

- Le traitement des opérations spécifiques (salaires, impôts)
- Personnel : centralisation des salaires et charges sociales
- Les déclarations fiscales et sociales usuelles
- Résultat fiscal

Sanction de la formation / Validation : Attestation de formation (L.6353-1 du Code du travail)